

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021
A 20h00**

Canton de St André de l'Eure

L'an deux mil vingt-et-un, le vendredi dix septembre à vingt heures zéro minute, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire en salle municipale en Mairie, place Henri IV, 27730 EPIEDS, sous la présidence de Madame Ketty REVEL, Maire. Présents: Ketty REVEL, Philippe GIMONET, Christian REVEL, Richard BUHAN, Franck ISABELLE, Isabelle TOUZEAU, Bertrand PILET, Laurent TOUCHE, Michael GEERAERT-HABERT Absence(s): Pierre GIMONET et Marise HELLARD, absences excusées Pouvoir(s): Pierre GIMONET donne pouvoir à Laurent TOUCHE; Marise HELLARD donne pouvoir à Michael GEERAERT-HABERT Secrétaire de séance: Richard BUHAN Convocation/affichage: 31/08/2021

Délibération 19-2021 : Fonds de concours création d'un parking impasse du Parc : Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions suivantes : ACCEPTE le second devis de SDTP de 27 112.50 HT présenté ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer un éventuel autre devis d'entreprise moins chère et/ou plus adaptée. SOLLICITE une demande de fonds de concours auprès de l'agglomération d'Evreux EPN, APPROUVE le plan de financement présenté. AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au projet ACCEPTE de ne pas commencer l'exécution du projet avant que les dossiers de subvention ne soient déclarés complets par EPN.

Délibération 20-2021 : Convention Médecine du travail avec le centre de gestion de l'Eure : La délibération portant signature de la convention avec la médecine du Travail du CDG de l'Eure est adoptée à l'unanimité.

Délibération 21-2021 : Participation scolaire et récompenses scolaires CM2 pour l'Ecole de Garennes sur Eure : La délibération portant le versement de 9 600.00 euros pour les élèves de primaire et de 7 150.00 euros pour les élèves de maternelle comme participation financière de la commune d'EPIEDS aux frais de scolarité de l'année scolaire 2020/2021 et le versement de 112.96 euros de participation à l'achat des récompenses scolaires des élèves de CM2 pour l'année scolaire 2020-2021 est adoptée à l'unanimité.

Délibération 22-2021 : Autorisation du Maire pour recevoir des dons : La délibération portant autorisation au Maire de recevoir des dons au nom de la commune durant la totalité de son mandat est adoptée à l'unanimité.

Délibération 23-2021 : CDG Assurance statutaire : Le conseil municipal après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité d'adhérer à compter du 1^{er} Janvier 2022 au contrat d'assurance groupe (2022-2025) et jusqu'au 31 décembre 2025.

Délibération 24-2021: Désignation d'un Conseiller Municipal Délégué au cimetière : Madame Isabelle TOUZEAU est élue à l'unanimité comme conseiller municipal déléguée au cimetière.

Délibération 25-2021: Désignation d'un délégué titulaire pour le COSEC : Le conseil municipal, après avoir entendu et délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la délibération portant désignation des délégués du COSEC de la manière suivante : 2 délégués titulaires : Madame Ketty REVEL et Monsieur Franck ISABELLE / 2 délégués suppléants : Monsieur Laurent TOUCHE et Monsieur Pierre GIMONET

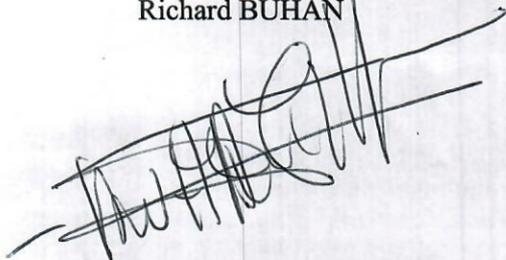
Délibération 26-2021: Entretien des chemins communaux et GR : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur le projet de PDIPR départemental et approuve l'inscription du CR 6 dit de la procession Neuilly au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Questions diverses : Modification 1 du PLUiHD et fin de l'enquête publique : une zone sur la commune a été classée à tort en zone agricole. Elle sera étudiée avec la révision allégée qui a débuté en juin 2021. Courrier circulation 11 novembre : Lecture d'un courrier d'habitants de la rue du 11

novembres demandant l'interdiction de circulation des véhicules sauf ceux des riverains ; Le conseil municipal refuse à l'unanimité et propose des solutions plus adaptées. Travaux pour la mise en place de la fibre : Retard pour les travaux de la fibre. Pas avant la fin avril 2022. Repas des anciens : 06 ou 20 novembre ou 21 novembre ou 5 décembre 2021. Noël des enfants : samedi 18 décembre 2021. Colis des anciens : Distribution le samedi 12 décembre à partir de 10H30. La Galette des Rois : Dimanche 16 janvier 2022 à 15h00.

Le secrétaire de séance,

Richard BUHAN



Le Maire,

Ketty REVEL

